



TERMS AND CONDITIONS OF SALE CANADA SERVICE CENTER

1. **GENERAL:** Any written or oral order received from a customer ("**Customer**") by Samuel, Son & Co., Limited or its affiliates ("**Samuel**") for the supply of products (the "**Products**") is governed by the standard terms and conditions of sale outlined below (the "**Terms**"), as such may be amended by Samuel from time to time. Samuel rejects any terms and conditions inconsistent with these Terms and rejects any other terms proposed by Customer in accepting Samuel's proposal or quotation. No agreement, oral or written, in any way claiming to modify these Terms will be binding on Samuel unless agreed to in writing by an authorized representative of Samuel.
2. **QUOTATION:** Any quotation given by Samuel to Customer shall not constitute an offer.
3. **ACCEPTANCE OF ORDERS:** Any order from Customer to Samuel for the supply of Products shall not be binding on Samuel until either accepted by Samuel in an order confirmation or fulfilled by delivery of the Product(s) identified in the order (an "**Accepted Order**"). Any sample provided by Samuel is not part of an Accepted Order.
4. **DELIVERY:** Any quoted delivery dates are estimate only. Samuel is not obliged to meet such dates and will not be liable to Customer by reason of delays caused by any reason whatsoever. Samuel shall be under no liability for direct or consequential loss or damage to Customer arising from delay or postponement of delivery.
5. **INCOMPLETE ACCEPTED ORDER.** Any portion of an Accepted Order which is not filled and shipped as a result of a lack of inventory or due to force majeure as described below, will nevertheless be retained as an Accepted Order and delivered as soon as possible; however, if Samuel notifies Customer that such portion cannot be delivered at a later date, the Accepted Order for that portion will be cancelled and Samuel will not incur any liability whatsoever to Customer as a result thereof.
6. **SHIPPING.** Customer's Accepted Order must contain complete shipping instructions. All fees, costs, duties and other charges connected with shipment, transportation, insurance and importation of the Products are the responsibility of Customer and if paid by Samuel, shall be reimbursed by Customer to Samuel.
7. **NO CANCELLATION:** Accepted Orders cannot be cancelled or modified, in whole or in part, without Samuel's prior written consent. If Samuel agrees to alter or cancel an Accepted Order, Customer shall indemnify Samuel against any loss, damage and expense incurred by Samuel in relation to the cancellation or alteration of such order, including the cost of return freight, return shipping, items purchased from third parties for inclusion in the Products and all labor costs incurred by Samuel in the execution or part execution of the Products.
8. **PRICE INCREASES:** All prices are subject to change without prior notice at any time between our acceptance of an Accepted Order and the date delivery is completed by Samuel for any Product Samuel allocates to fulfill an Accepted Order.
9. **TAXES:** All prices are subject to all applicable sales and use taxes, excise taxes, customs, duties and tariffs and any other taxes, customs, duties and tariffs now or hereafter imposed and/or levied by any governmental authority with respect to the sale of the Product(s) ("**Applicable Taxes**"). Applicable Taxes will be added to the price Customer pays for the Products. Samuel's failure to charge or collect Applicable Taxes when due shall not relieve Customer of its obligation for payment.
10. **PAYMENT TERMS & CREDIT POLICY:** Payment terms are set forth in the invoices issued by Samuel to Customer. If payment in full on any invoice is not received when due, or if Customer's credit worthiness is deemed unsatisfactory by Samuel at any time, Samuel may take, without incurring any liability, one or more of the following actions: (a) impose a service charge at the rate that is the lesser of (i) 1.5% per month (18% on an annual basis) or (ii) the maximum rate allowed by applicable law, on any amount past due commencing from the date of such invoice, (b) modify or accelerate payment terms, and/or (c), withhold delivery of Product(s) under any Accepted Order not yet shipped and/or delay, recall or reclaim shipments of Product(s) on route to you or delivered until arrangements satisfactory to Samuel are made to secure payment for any outstanding invoice and for all open Accepted Orders. Samuel will set and review Customer's credit limit and terms and its discretion from time to time.
11. **ACCEPTANCE OF PRODUCT(S):** Customer is responsible for promptly inspecting Product(s) delivered and

[Type here]

notifying Samuel within five (5) calendar days following receipt of the Product(s) for which a claim is filed, of any non-conformance of the Product(s). If Customer fails to notify Samuel within five (5) calendar days following receipt of the Product(s), Customer shall be deemed to have accepted the Products. Customer acknowledges and agrees that any shipment of Products varying by up to 10% from the quantity and/or weight specified in the Accepted Order shall be deemed to have fulfilled the quantity and/or weight in the Accepted Order.

12. TITLE AND RISK. Unless expressly agreed to in writing by Samuel, all sales are made on an F.O.B. destination basis and the risk of loss of, or damage to, the Product is assumed by Customer upon arrival of the Product at the point of delivery. Notwithstanding the foregoing, any Product described in an invoice or in an Accepted Order is and will remain the property of Samuel they are paid for in full. The reference to F.O.B. shall have the same meaning as that ascribed to it by the International Chamber of Commerce in its current edition of Incoterms.

13. RETURNS: Product(s) may not be returned for credit without Samuel's prior written approval. Samuel's approval can be withheld in its sole discretion or Samuel can impose terms and conditions for such approval, including but not limited to the imposition of restocking charges.

14. LIMITED WARRANTY: Samuel warrants that the Product(s) sold are in conformance with the specifications set out in the order confirmation of the Accepted Order ("**Limited Warranty**"), subject to the permitted defects set out in Section 15 below. **THIS LIMITED WARRANTY IS IN LIEU OF ALL WARRANTIES, EXPRESSED OR IMPLIED. WE MAKE NO OTHER WARRANTIES, EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING ANY WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR PARTICULAR USE, OR OF CONFORMANCE OF ANY PRODUCT(S) WITH ANY SAMPLE. PRODUCT(S) SOLD BUT NOT MANUFACTURED BY SAMUEL ARE NOT WARRANTED BY SAMUEL, BUT ARE SOLD ONLY WITH THOSE WARRANTIES PROVIDED BY THE MANUFACTURER. THERE ARE NO WARRANTIES WHICH EXTEND BEYOND THE DESCRIPTION ON THE FACE HEREOF.**

15. WARRANTY CLAIMS. If Customer seeks to file a claim in respect of the Products, Customer must provide written notice to Samuel and such claim shall comply with the procedures and timelines set out in **Samuel's Claim Policy** (<https://www.samuel.com/globalassets/pdfs/samuel-claims-policy-english.pdf>), as may be amended from time to time, and which is incorporated by reference into and shall form part of these Terms. In the event of any inconsistency or conflict between these Terms and the Claim Policy, these Terms shall take precedence. Customer's failure to comply with the Claim Policy shall be sufficient grounds for Samuel to deny any claim.

16. FORCE MAJEURE: If Samuel's performance of any obligation is delayed due to unavailability of Product(s) or any other cause beyond Samuel's reasonable control by reason of fire, strike, lock-out, labour trouble, war, epidemic, embargo, flood, delay in transportation, lack of critical materials, lack or unavailability of trailers and/or railway cars, failure of carriers or sub-trades, shortage of manpower, restrictive governmental laws or regulations (including any trade actions, export controls, tariffs, customs or duties) or to any other cause or reason beyond Samuel's commercially reasonable control (a "**Force Majeure**"), notwithstanding that such Force Majeure may have existed at the time of submission or acceptance of an Accepted Order, Samuel shall not be liable and any portion of an Accepted Order not filled or shipped will be retained as an Accepted Order and delivered as soon as possible. However, Samuel may elect to cancel the Accepted Order, without liability, if we believe that the Product(s) will not become available within a reasonable period of time as Samuel so determines. Samuel also reserves the right to apportion Product(s) among its customers in such manner as Samuel considers equitable, and such determination shall be conclusive and binding on Customer without liability to Samuel.

17. LIMITATION OF LIABILITY: Customer acknowledges and agrees that Samuel has no liability in contract, tort (including negligence or breach of statutory duty) by statute or otherwise for loss or damage (whether direct or indirect) of profits, opportunity, revenue, goodwill or for any liquidated, indirect, special or consequential loss or damage whatsoever. **TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED BY LAW, SAMUEL'S LIABILITY UNDER ANY CIRCUMSTANCE AND FOR ANY REASON (SHALL, AT SAMUEL'S OPTION, BE TO REPLACE NON-CONFORMING PRODUCT(S) OR REFUND THE PURCHASE PRICE PAID BY CUSTOMER FOR SUCH NON-CONFORMING PRODUCTS AND UNDER NO CIRCUMSTANCE SHALL SAMUEL'S LIABILITY UNDER ANY CONTRACT AND THESE TERMS EXCEED THE TOTAL DOLLAR AMOUNT OF THE PRODUCTS PURCHASED BY CUSTOMER UNDER THE CONTRACT.**

[Type here]

18. **COLLECTION CHARGES:** Customer shall pay all costs and expenses, including without limitation reasonable attorney's fees and administrative charges, Samuel incurs protect its rights arising out of Customer's failure to perform its obligations to Samuel, including without limitation any attempt to collect any amount Customer owes Samuel.

19. **GOVERNING LAW:** The transactions between Customer and Samuel are made in Ontario, shall be governed by the laws of the Province of Ontario, and Customer agrees to submit exclusively to the jurisdiction and venue of the courts of Ontario with respect to any dispute arising out of any transaction between Customer and Samuel; provided, that Samuel may, at its option, commence proceedings in any jurisdiction where Customer carries on business or owns any assets. **CUSTOMER AND SAMUEL KNOWINGLY, VOLUNTARILY AND INTENTIONALLY WAIVE THE RIGHT TO TRIAL BY JURY IN ANY ACTION OR PROCEEDING ARISING OUT OF ANY SUCH DISPUTE.**

20. **NO RIGHT OF SET-OFF:** Each Accepted Order constitutes a separate and distinct contract when accepted by Samuel and Customer may not withhold payment of an invoice or offset same, in whole or in part, against sums Customer claims are due it by Samuel with respect to another Accepted Order, invoice or for any other cause or reason whatsoever.

21. **RIGHTS ARE NOT EXCLUSIVE:** Samuel's rights hereunder are in addition to and not in lieu of any other rights and remedies available to Samuel at law or in equity.

22. **NOTICES:** All notices of claims or disputes given by either Customer or Samuel with respect to any communications, Accepted Order or these Terms shall be in writing and sent by (a) first class mail with a copy by certified mail, return receipt requested, postage pre-paid, or (b) overnight delivery service, charges prepaid, and addressed as follows: (i) if intended for Samuel, to its address at the location to which a an Accepted Order was placed, and (ii) if to Customer, the address last known to Samuel. Notice will be effective the first business day after notice is sent.

23. **MISCELLANEOUS:** No waiver of any rights or remedies shall be binding on Samuel unless set forth in a written waiver signed by Samuel. Samuel does not give up any of its rights or remedies if it fails or delays in seeking a remedy or if Samuel accepts a payment while there is breach by Customer. Any such waiver, delay or failure by Samuel on one occasion shall not be deemed a waiver by Samuel of any future default by Customer or of any future right or remedy available to Customer. The Section, Paragraph and other headings in these Terms are for convenience of reference only, and shall not limit or otherwise affect the meaning of any provision contained in these Terms. The invalidity or enforceability of any provision in these Terms shall in no way affect the validity or enforceability of any other provision.

MODALITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SAMUEL & FILS & CIE LTÉE

CENTRES DE SERVICES CANADIENS

1. **GÉNÉRALITÉS** : toute commande reçue oralement ou par écrit et transmise par un client (« **Client** »), pour la fourniture de produits et équipement de Samuel (« **Produits** ») et/ou de services (« **Services** »), est régie par les modalités et conditions générales de vente décrites ci-dessous (« **Conditions** »), qui peuvent être modifiées ponctuellement par Samuel. Samuel rejette toute modalité et condition incompatibles avec ces Conditions et rejette toute autre condition quelconque proposée par un Client, quand à l'acceptation de toute cotation ou proposition. Aucune convention, orale ou écrite, de quelque façon que ce soit, affirmant modifier ces Conditions, n'engagera Samuel, sauf sur accord écrit et signé par un représentant autorisé de Samuel.
2. **COTATION/DEVIS** : les cotations/devis offerts aux clients par Samuel ne constituent en aucun cas une offre.
3. **ACCEPTATION DES COMMANDES** : toute commande passée par un client de Samuel pour la fourniture de Produits et/ou Services, ne lie en aucune façon Samuel jusqu'à ce qu'elle soit acceptée par Samuel, dans une confirmation de commande ou exécutée par livraison desdits Produits et/ou Services, identifiés dans la commande (« **Commande acceptée** »). Tout échantillon fourni par Samuel ne fait pas partie de la Commande acceptée.
4. **LIVRAISON** : toutes les date de livraison indiquées sont uniquement approximatives. Samuel n'est pas tenu de respecter lesdites dates et ne sera pas tenu responsable envers le Client en raison de retards/délais, pour quelque raison que ce soit. Samuel n'assume aucune responsabilité pour toute perte ou dommage, direct ou indirect, envers le Client, découlant de retards/délais ou report de livraison.
5. **COMMANDE INCOMPLÈTE ACCEPTÉE** : toute portion de Commande acceptée qui n'est pas expédiée ou remplie, à la suite d'un manque d'inventaire ou en raison de force majeure, tel que spécifié ci-dessous, sera néanmoins reconnue comme Commande acceptée et sera livrée le plus tôt possible ; toutefois, si Samuel informe le Client que ladite portion ne peut être livrée à une date ultérieure, la Commande acceptée pour cette portion sera annulée et Samuel n'encourra/n'assumera aucune responsabilité d'aucune sorte, envers le Client, à la suite du fait de cette situation.
6. **EXPÉDITION** : la Commande acceptée du Client doit comporter l'intégralité des instructions d'expédition. Tous les coûts, frais, droits de douane et autres frais, en lien avec l'expédition, le transport, l'assurance et l'importation des Produits, sont à la charge du Client et lorsque ceux-ci sont payés par Samuel, seront remboursés par le Client à Samuel.
7. **AUCUNE ANNULATION** : les commandes acceptées ne peuvent être annulées ou modifiées, en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable de Samuel. Si Samuel accepte d'annuler ou de modifier une Commande acceptée, le Client devra indemniser Samuel contre toute perte, dommage ou dépense encourue par Samuel et en lien avec l'annulation ou la modification de ladite commande, y compris les frais de port de retour, d'expédition et d'articles achetés auprès de tierces parties et compris dans la commande et tous les coûts de main-d'œuvre encourus par Samuel lors de l'élaboration ou d'une partie de l'élaboration des produits.
8. **HAUSSE DE PRIX** : tous les prix sont sujets à changement sans préavis, en tout temps, entre le moment de l'acceptation de la Commande acceptée par Samuel et la date de livraison du produit par Samuel, pour tout produit que Samuel consacre à l'exécution d'une Commande acceptée.
9. **TAXES** : tous les prix sont soumis aux taxes sur les ventes et l'utilisation, les taxes d'accise, les droits de douane et les tarifs douaniers, imposés pour le moment ou ultérieurement, par l'une ou

l'autre des instances gouvernementales, en ce qui concerne la vente des Produits ou des Services (« **Taxes applicables** »). Les Taxes applicables seront ajoutées aux prix payés par le Client. Le défaut de Samuel de facturer ou de percevoir les Taxes applicables dues par Samuel, n'exonère pas le Client de son obligation de payer lesdites taxes.

10. CONDITIONS DE PAIEMENT & POLITIQUE DE CRÉDIT : les modalités de paiement sont précisées dans les factures de Samuel. Si le paiement total de toute facture n'est pas reçu à l'échéance ou si la solvabilité d'un client est jugée insatisfaisante par Samuel, en tout temps, Samuel peut prendre, à tout moment, sans encourir aucune responsabilité, une ou plusieurs des mesures suivantes : (a) imposer des frais de service au taux le moins élevé des taux suivants (i) 1,5% par mois (taux annuel de 18%) ou (ii) le taux maximal prévu par la Loi, sur tout montant en souffrance, à compter de la date de ladite facture, (b) modifier ou accélérer les conditions de paiement et/ou (c) retenir la livraison de tout Produit ou Service, dans le cadre de toute Commande acceptée non expédiée ou non exécutée et/ou différer, reprendre ou revendiquer les livraisons de Produit(s) en route vers le Client ou livrés, jusqu'à ce que des arrangements soient pris, à la satisfaction de Samuel, pour garantir le paiement de toute facture en souffrance et pour toutes Commandes acceptées ouvertes. Samuel se réserve le droit de réviser la limite et les conditions de crédit des clients, au besoin et à son entière discrétion.

11. ACCEPTATION DES PRODUITS) : il incombe au Client de rapidement inspecter/examiner les Produits livrés et d'aviser Samuel dans les cinq (5) jours civils suivant la réception des produits pour lesquels une réclamation est déposée, de toute non-conformité du/des produit(s). Si un client omet d'aviser Samuel dans les cinq (5) jours civils suivant la réception du/des produit(s), le Client sera réputé avoir accepté les Produits. Le Client reconnaît et accepte que toute expédition de Produits qui varie jusqu'à 10% de la quantité et/ou du poids spécifié sur la Commande acceptée, sera réputé avoir respecté la quantité et/ou le poids de la Commande acceptée.

12. TITRE DE PROPRIÉTÉ ET RISQUE DE PERTE : sauf sur accord express écrit de Samuel toutes les ventes sont provisionnées et sont livrées FAB et le risque de perte ou de dommage au Produit est pris à charge par le Client, à l'arrivée du produit, au point de livraison. Nonobstant ce qui précède, tout Produit décrit sur une facture ou sur une Commande acceptée, est et demeure la propriété de Samuel, jusqu'à ce que le Produit soit intégralement payé. La référence à FAB aura la même signification que celle qui leur est donnée par la Chambre internationale de commerce, dans sa version actuelle de INCOTERMS (termes du commerce international).

13. RETOURS : les Produits ne peuvent être retournés pour un crédit, sans l'approbation écrite préalable de Samuel. L'approbation peut être refusée à la seule discrétion de Samuel et/ou Samuel peut imposer des modalités et conditions pour cette approbation, y compris, sans s'y limiter, l'imposition de frais de restockage.

14. GARANTIE LIMITÉE : Samuel garantit que le(s) Produit(s) vendus seront exempts de défauts et seront conformes aux spécifications énoncées dans la confirmation de commande de la Commande acceptée (« Garantie limitée »), sous réserve des défauts admis, énoncés à la Section 15, ci-dessous. **CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES. SAMUEL N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU À LA CONFORMITÉ DE TOUT PRODUIT AVEC UN ÉCHANTILLON. LES PRODUITS VENDUS PAR SAMUEL MAIS QUI NE SONT PAS FABRIQUÉS PAR SAMUEL, NE SONT PAS GARANTIS PAR SAMUEL MAIS SONT VENDUS AVEC LA MÊME GARANTIE QUE SAMUEL A REÇU DU FABRICANT TIERS. IL N'EXISTE**

AUCUNE GARANTIE QUI VA AU-DELÀ DE LA GARANTIE MENTIONNÉE AUX PRÉSENTES.

15. **RÉCLAMATIONS DE GARANTIE** : si le Client désire déposer une réclamation relativement aux Produits, ledit Client doit envoyer un avis écrit à Samuel et cette réclamation doit respecter les procédures et les délais énoncés dans la **Politique de réclamations de Samuel** (<https://www.samuel.com/globalassets/pdfs/samuel-claims-policy-french.pdf>), et ses modifications et qui est adoptée par renvoi dans les présentes et qui font partie intégrante des présentes modalités et conditions. En cas d'incompatibilité ou de conflit entre les modalités et conditions et la Politique de réclamations, les modalités et les conditions prévalent. La non-conformité de la part du Client de respecter la Politique de réclamations, constitue un motif suffisant pour rejeter la réclamation.

16. **FORCE MAJEURE** : si l'exécution de toute obligation de la part de Samuel est retardée en raison de la non-disponibilité de Produit(s) ou pour toute autre cause/motif hors du contrôle raisonnable de Samuel, en raison d'incendie, de grève, de lock-out, de conflits de travail, de guerre, d'épidémie, d'embargo, d'inondation, de délai au niveau du transport, d'insuffisance ou de non-disponibilité de remorques et/ou de wagons de chemin de fer, de non-disponibilité de matières critiques, de défaillance au niveau des dispositifs de transports ou des sous-traitants, de pénurie de main-d'œuvre, de lois ou réglementations gouvernementales restrictives, y compris les mesures commerciales, le contrôle des exportations et les droits de douane ou tarifs douaniers, ou pour toute autre raison, raisonnablement hors de leur pouvoir commercial (« **Force majeure** »), nonobstant que ladite Force majeure aurait pu exister au moment de la soumission ou de l'acceptation du Commande acceptée, Samuel ne sera pas tenu responsable en aucun cas et, toute portion d'une Commande acceptée non remplie ou non expédiée, sera retenue à titre de Commande acceptée et expédiée le plus tôt possible. Toutefois, Samuel peut choisir d'annuler la Commande acceptée, sans encourir aucune responsabilité, si Samuel estime que le(s) Produit(s) ne seront pas disponibles dans un délai raisonnable, tel que déterminé à leur discrétion. Samuel se réserve également le droit de répartir le/les produit(s) parmi leurs clients, de telle manière jugée équitable par Samuel et cette détermination sera décisive et exécutoire pour le Client, sans engagement de responsabilité de Samuel.

17. **LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ** : le Client reconnaît et convient que Samuel ne voit en aucun cas sa responsabilité engagée sur un fondement contractuel, délictuel (négligence et manquement à une obligation légale compris) statutoire ou autre, pour perte ou dommage (direct ou indirect) ou pour perte de profits, d'occasions, de revenus, de clientèle ou de toute perte ou de tout dommage direct, indirect, liquidé, général ou consécutif, quelconque. **DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ DE SAMUEL EN TOUTE CIRCONSTANCE ET POUR TOUT MOTIF, SERA LIMITÉE, AU GRÉ DE SAMUEL, AU REMPLACEMENT DE PRODUIT(S) NON CONFORMES OU AU REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT PAYÉ PAR LE CLIENT POUR LEDIT PRODUIT ET EN AUCUNE CIRCONSTANCE LA RESPONSABILITÉ DE SAMUEL NE SERA ENGAGÉE, EN VERTU DU CONTRAT, POUR UN MONTANT SUPÉRIEUR AU MONTANT TOTAL EN DOLLARS DU PRODUIT ACHETÉ PAR LE CLIENT, EN VERTU DUDIT CONTRAT**

18. **FRAIS DE RECouvreMENT** : il incombe au Client d'assumer l'ensemble des coûts et des dépenses, y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'avocat raisonnables et les frais administratifs, engagés par Samuel, dans la poursuite de la protection de leurs droits découlant de toute défaillance de la part du Client dans l'exécution de ses obligations envers Samuel, y compris, sans s'y limiter, toute tentative pour percevoir des montants en souffrance et dus à Samuel.

19. **DROIT APPLICABLE** : les transactions entre les clients et Samuel sont régies par les lois de la province de l'Ontario et le Client convient et accepte de se soumettre à la compétence et à la juridiction des tribunaux de l'Ontario, relativement à tout litige/différend découlant d'une transaction quelconque entre le Client et Samuel ; pour autant que Samuel puisse, à son choix, engager les procédures, dans toute juridiction où le Client exploite une entreprise ou possède des biens ou des actifs. **LE CLIENT ET SAMUEL RENONCENT VOLONTAIREMENT, SCIEMMENT ET INTENTIONNELLEMENT À TOUT DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY, DANS TOUTE ACTION OU PROCÉDURE DÉCOULANT DE TOUT DIFFÉREND.**

20. **AUCUN DROIT DE COMPENSATION** : chaque Commande acceptée constitue un contrat distinct lorsqu'accepté par Samuel et, le Client ne peut surseoir à son paiement d'une facture ou offrir un paiement de compensation, en tout ou en partie, à l'encontre de sommes que le Client déclare lui être dues par Samuel relativement à une autre Commande acceptée, une facture ou pour toute autre motif ou raison que ce soit.

21. **LES DROITS NE SONT PAS EXCLUSIFS** : les droits de Samuel, aux termes des présentes s'ajoutent, sans les remplacer, aux autres droits et recours disponibles à Samuel, en vertu de la Loi ou par équité.

22. **AVIS** : tous les avis de réclamations ou de différends donnés soit par Samuel ou soit par le Client, relativement à toute communication, Commande acceptée ou relativement aux présentes modalités et conditions, doivent être soumis (a) par écrit et envoyés par courrier électronique, à un représentant autorisé de Samuel, (b) par courrier de première classe avec une copie par courrier recommandé, avec accusé de réception et port payé ou (c) par service de livraison express, frais de service payés à l'avance et dirigé aux adresses suivantes : (i) pour Samuel, à la location où la Commande acceptée a été passée et (ii) pour le Client, à leur dernière adresse connue. Les avis entrent en vigueur le premier jour ouvrable suivant l'envoi de l'avis.

23. **DISPOSITIONS DIVERSES** : aucune renonciation à l'exercice d'un droit ou d'un recours quelconque ne sera contraignante pour Samuel, sauf sur renonciation écrite et signée par Samuel. Samuel ne renonce à aucun de ses droits ou recours, si le droit ou le recours retarde ou si Samuel omet de rechercher une voie de recours, ou si Samuel accepte un paiement pendant qu'il existe une violation ou un manquement quelconque de la part du Client. Toute renonciation, délai ou retard, de la part de Samuel, lors d'une occasion quelconque, ne sera pas considéré comme une renonciation de la part de Samuel pour toute inexécution ou manquement futur de la part du Client ou de tout droit ou recours futur. Les sections, paragraphes et autres entêtes, des présentes modalités et conditions, sont utilisés uniquement à titre de référence et ne limiteront ou autrement modifieront en aucune façon le sens de toute disposition contenues aux présentes. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présentes modalités et conditions, n'influence nullement la validité et l'applicabilité de toute autre disposition.